

AVIS PUBLIC

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIERE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2025, le Conseil municipal de Lac-des-Écorces a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 tel que défini ci-dessous :

CALENDRIER 2026		
DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
À COMPTER DE 19H		
Jour	Date	Plénier
Mardi	20 janvier	Mardi, 13 janvier
Mardi	10 février	Mardi, 03 février
Mardi	10 mars	Mardi, 03 mars
Mardi	14 avril	Mardi, 07 avril
Mardi	12 mai	Mardi, 05 mai
Mardi	09 juin	Mardi, 02 juin
Mardi	14 juillet	Mardi, 07 juillet
Mardi	18 août	Mardi, 18 août
Mardi	15 septembre	Mardi, 08 septembre
Mardi	13 octobre	Mardi, 06 octobre
Mardi	10 novembre	Mardi, 03 novembre
Mardi	08 décembre	Mardi, 01 décembre

Donné à Lac-des-Écorces, ce 15^e jour de décembre 2025.



Nathalie Labelle

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Labelle, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie que j'ai affiché ou fait afficher le présent avis public aux endroits prévus par le Conseil municipal, le 15 décembre 2025.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 15 décembre 2025.



Nathalie Labelle

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe